

Divine, vache Bleue du Nord au départ de Saint-Hilaire



Visorando



Trace n° 11363416

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Petit circuit permettant une découverte du bocage, de la biodiversité et de la race bovine Bleue du Nord.

Durée	1h 35	Difficulté	Facile
Distance	5,17 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	41 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	42 m	Commune	Saint-Hilaire-sur-Helpe (59440)
Point haut	192 m	Région	Avesnois
Point bas	154 m		



Description

Garez-vous au croisement entre le Chemin de la Croisette et du Chemin de l'Ermitage.

(D/A) Partir Nord-Nord-Est et suivre le Chemin de l'Ermitage. Aller toujours tout droit, dépasser un camping côté gauche puis de grands bâtiments côté droit. Franchir un ruisseau.

(1) Au sortir du pont, continuer tout droit en laissant le lieu-dit l'Ermitage sur la droite et un chemin sur la gauche.

(2) Déboucher sur le Chemin du Petit Moulin et le suivre à droite. Ignorer deux départs sur la gauche. À la hauteur de bâtiments agricoles, tournez à droite et gagnez le hameau des Bodeletz.

(3) Dans le hameau, tourner deux fois à droite et suivre le Chemin de l'Ermitage sur environ 200 m. Tourner alors à gauche vers le lieu-dit l'Ermitage et franchir un ruisseau.

(4) À la fourche, obliquer à gauche dans un chemin herbeux et laisser le lieu-dit sur la droite. Dépasser un oratoire et rejoindre la Sablière.

(5) Continuer tout droit sur une petite route. Au croisement, tourner à droite et rejoindre le point de départ à La Croisette **(D/A)**.

Points de passages

- D/A La Croisette**
| N 50.142469° / E 3.907106° - alt. 189 m - km 0
- 1 L'Ermitage**
| N 50.155389° / E 3.901867° - alt. 162 m - km 1.5
- 2 Chemin du Petit Moulin**
| N 50.159534° / E 3.90114° - alt. 159 m - km 1.99
- 3 Les Bodeletz**
| N 50.160296° / E 3.909532° - alt. 177 m - km 2.86
- 4 Chemin Bailleux**
| N 50.157124° / E 3.906847° - alt. 168 m - km 3.3
- 5 La Sablière**
| N 50.151266° / E 3.909998° - alt. 187 m - km 4.03
- D/A La Croisette**
| N 50.142405° / E 3.907148° - alt. 189 m - km 5.16

Informations pratiques

Circuit non balisé mais correspondant à une portion de la variante courte d'un circuit inscrit au PDIPR.

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

A proximité

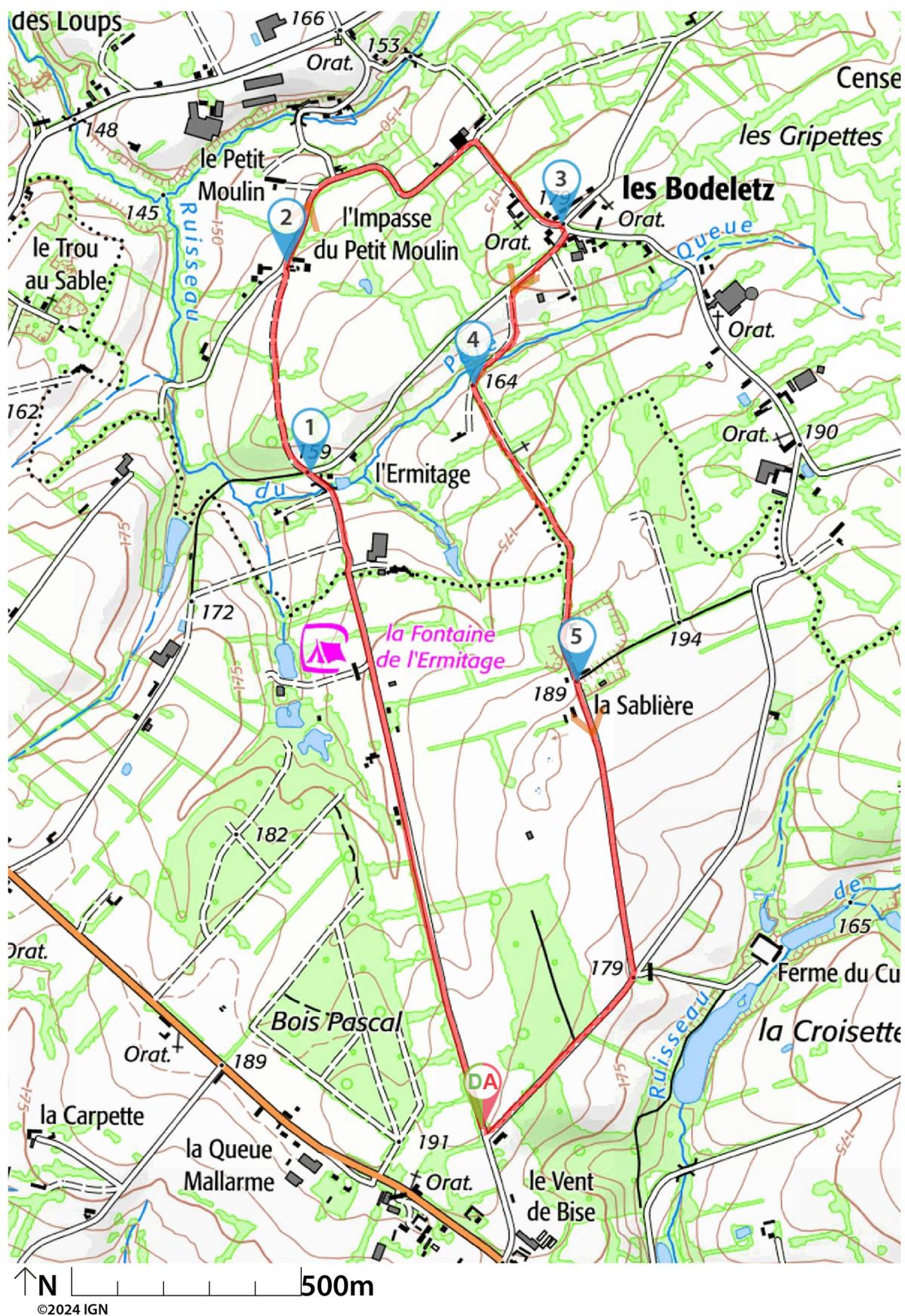
En chemin, vous croiserez des troupeaux de la race bovine [Bleue du Nord](#), race locale dont les éleveurs conduisent un programme de conservation et de relance avec l'appui d'[Espaces Naturels Régionaux Nord-Pas-de-Calais](#).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-de-la-bleue-du-nord-au-d/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.